



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le 16/10/2026 à 18h30

Complexe DELAUNE

SALLE DES TRIBUNES

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral ;
- Synthèse des activités en 2025-2026;
- Bilan des comptes annuels de l'exercice écoulé ;
- Perspectives 2026-2027 ;
- Montant des cotisations 2027 ;
- Budget prévisionnel du nouvel exercice ;
- Election de nouveaux Membres du CA
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale est réservée aux adhérents de plus de 16 ans licenciés depuis au moins 3 mois, cependant les membres loisirs sont invités à y assister (sans vote possible). Elle ne pourra valablement délibérer que si le quorum est atteint (50 % + 1 des licenciés présents ou représentés). Si vous ne pouvez y assister, faites-vous représenter par un autre licencié présent (pouvoir ci-dessous à faire signer par le Mandant et le Mandataire et à remettre avant l'A.G à un membre du Bureau).



POUVOIR

Je soussigné, (le Mandant) donne pouvoir à (le Mandataire) pour me représenter et prendre part aux votes en mon nom lors de l'Assemblée Générale de l'Association « Les boulistes d'Avrillé » qui se tiendra à Avrillé le 16/10/2026.

Le

Signature du Mandant :

Le

Signature du Mandataire :